

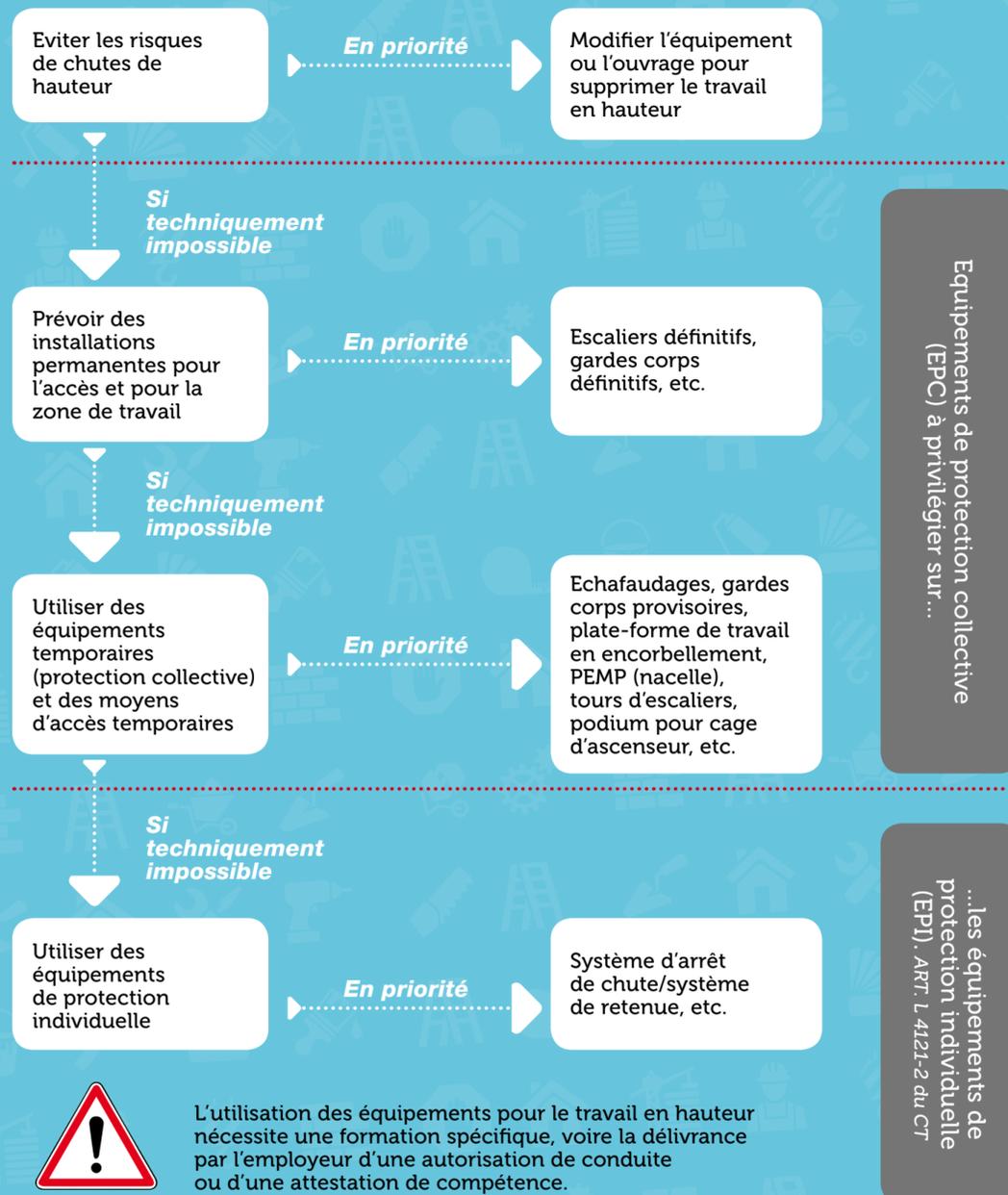
Liens utiles

www.inrs.fr
www.preventionbtp.fr
www.chutesdehauteur.com
www.travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail

Sites partenaires

www.travailetprevention.re
www.cgss.re
www.sistbi.re
www.reunion.dieccte.gouv.fr

Face aux risques de **chutes de hauteur**,
j'agis en respectant les principes généraux de prévention :



Chutes de hauteur

un risque majeur dans le BTP



Qu'est ce qu'une chute de hauteur ?

La chute de hauteur se distingue de la chute de plain-pied par l'existence d'une dénivellation. Cette définition permet de regrouper toutes les chutes effectuées par des personnes :

- Situées en élévation
- Utilisant des équipements d'accès en hauteur
- Travaillant à proximité de terrains ou installations présentant une forte dénivellation

L'existence d'une dénivellation, quelle que soit la hauteur, nécessite la mise en place de mesures de protection.

Exemples de situations de travail présentant un risque de chute de hauteur ?

- A proximité d'une fosse ou tranchée, trémie, en rive de dalle, ouverture sur façade
- Lors du montage et démontage des équipements de protection collective
- Lors de la construction d'un mur en blocs ou lors du coffrage en utilisant des échafaudages sur tréteaux ou sur consoles
- Lors du coulage de béton sur banche
- Pendant les phases de finition en utilisant des escabeaux
- Lors de la manipulation de charge lourde ou encombrante sur un équipement d'accès en hauteur telle que l'échelle
- Lors de la circulation sur plancher d'échafaudage, plate-forme de travail, escalier ou passerelle
- ...

Les principales solutions matérielles :

Les protections collectives rigides :

- Gardes corps périphériques
- Plateformes de travail en encorbellement
- Podiums pour cages d'ascenseurs et d'escaliers
- Protection de trémies et cages d'ascenseurs (grilles)
- Eléments extensibles pour les ouvertures en façades

Protections collectives souples

Plateformes de travail sécurisées :

- Nacelles (PEMP)
- Echafaudages fixes et roulants
- PIR et PIRL

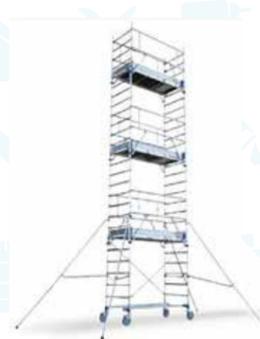
Exemples de bonnes pratiques



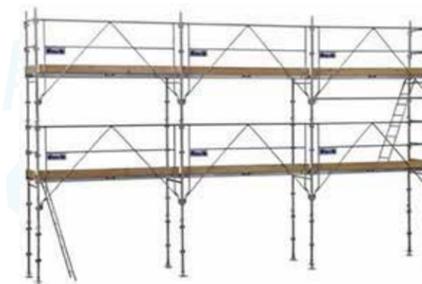
Plate-forme Individuelle Roulante Légère (PIRL)



Plate-forme Individuelle Roulante (PIR)



Echafaudage roulant à Montage Démontage en Sécurité (MDS)



Echafaudage de pied à Montage Démontage en Sécurité (MDS)



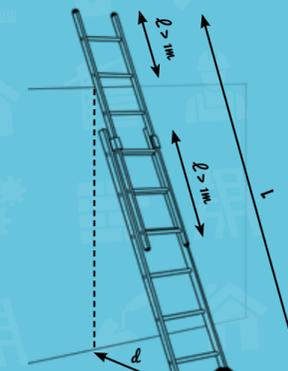
Console en périphérie de toiture



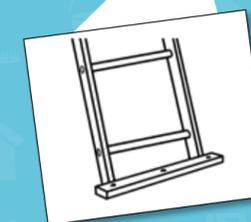
Nacelle



Echelle : un moyen d'accès

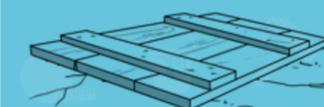


α doit être compris entre $1/3$ et $1/4$ de L .



Protection de trémie

Avec platelage pour petite trémie



Avec garde corps

